

La chronique fribourgeoise du doyen Fuchs

Autor(en): **Niquille, Jeanne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse**

Band (Jahr): **27 (1933)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124592>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La chronique fribourgeoise du doyen Fuchs.

Par JEANNE NIQUILLE.

Au milieu du siècle dernier, Héliodore de Raemy¹ trouva, dans les archives de sa famille, une chronique fribourgeoise en latin ; elle était datée de 1687, mais ne portait aucun nom d'auteur. Raemy conta son heureuse découverte à la Société d'histoire de la Suisse romande, qui se réunit à Grandson le 4 août 1851. Il avait comparé son manuscrit anonyme avec toutes les chroniques fribourgeoises antérieures et postérieures à 1687 qu'il connaissait et il était arrivé à la conviction que sa trouvaille était une œuvre complètement inédite et nouvelle. Il avait remarqué cependant que, dans son *Histoire des Helvétiens*, l'avoyer d'Alt avait relaté l'histoire fabuleuse d'Hercule, maître de l'Helvétie, et de ses successeurs, Lemannus, Errectonius, Helvetus, Sequanus et Allobrox, d'une façon tout à fait analogue à celle du chroniqueur de 1687². Raemy, qui ne s'était pas mis en peine de rechercher s'il existait d'autres exemplaires de sa chronique³, en conclut que l'avoyer d'Alt avait eu entre les mains le manuscrit anonyme ou qu'il avait consulté, aux Archives de l'Etat de Fribourg, les documents qui avaient servi de guides à l'auteur des annotations de 1687.

Après avoir traduit en français et annoté copieusement son manuscrit, Héliodore de Raemy publia, en 1852, le *Friburgum Helvetiorum ou Chronique fribourgeoise du XVII^{me} siècle*. « L'auteur, disait-il dans la préface, avait trop abrégé la partie civile et politique pour se donner

¹ Héliodore de Raemy de Bertigny (1819-1867), publiciste, fondateur et rédacteur du *Chroniqueur*. Voir sur lui : a) l'article nécrologique publié dans le *Chroniqueur* du 2 juillet 1867, N^o 69 ; b) ALBERT BÜCHI : *Die freiburgische Geschichtschreibung in neuerer Zeit*, Freiburg, 1905, p. 16 et 28.

² BARON D'ALT, *Histoire des Helvétiens aujourd'hui connus sous le nom de Suisses*, I, Fribourg, Hautt, 1749, p. 13-14.

³ Le IV^{me} volume des *Hors-d'œuvre* d'Alt (Bibliothèque de la Société économique de Fribourg D 1454) contient une copie de la chronique découverte par Héliodore de Raemy. L'existence de ce manuscrit a été signalée, en premier lieu, par M. Albert Hyrvoix, à la séance de la Société d'histoire du canton de Fribourg, du 26 janvier 1893. (Cf. *Arch. Soc. Hist. Frib.*, VI, p. 327-328). L'écriture du manuscrit d'Alt est de date plus récente que celle du mns. Raemy.

plus de marge dans les questions cléricales. » Afin de combler ces lacunes, Raemy avait composé quelques chapitres supplémentaires, qu'il intercala dans sa publication sous le nom de *Précis historiques*. La traduction et les adjonctions de l'éditeur rendirent cette chronique anonyme très populaire. Les Fribourgeois y trouvèrent avec plaisir les noms des familles qui ont eu des représentants à la bataille de Morat et cette page d'Héliodore de Raemy, bien que basée sur un document très peu sûr, est la plus connue de toute la publication.¹

En 1896, les Archives de l'Etat de Fribourg acquirent d'Alfred de Raemy² le manuscrit de la chronique.³ L'archiviste Joseph Schneuwly, que l'anonymat de cette œuvre intriguait, exerça dès lors sa sagacité à en découvrir l'auteur.

L'écriture du manuscrit était totalement inconnue et ne révéla pas à Schneuwly le nom du chroniqueur. Celui-ci, par contre, indiquait, dans le texte, qu'il avait achevé son travail le jour de la saint Charles 1687 et qu'il était alors âgé de 64 ans. « L'importance donnée dans la chronique aux questions ecclésiastiques, disait Schneuwly, et surtout la prédilection avec laquelle il y est parlé de l'église de Saint-Nicolas et de tout ce qui s'y rapporte..., font naître l'idée que l'annaliste a été un ecclésiastique, et même autorisent à en chercher l'auteur dans les rangs du clergé de Saint-Nicolas. » L'archiviste Schneuwly se mit alors à parcourir le registre des baptêmes de Fribourg de 1623 et de 1624 et il découvrit que le chanoine Henri Fuchs⁴, baptisé le

¹ *Friburgum Helvetiorum Nuythoniae. Chronique fribourgeoise du dix-septième siècle*, publiée, traduite du latin, annotée et augmentée de précis historiques par Héliodore Raemy de Bertigny, Fribourg en Suisse, Koch-Aibischer, 1852.

² Alfred de Raemy, frère d'Héliodore (1825-1909), est l'auteur de nombreuses publications d'histoire fribourgeoise.

³ *Compte rendu des Archives d'Etat*, publié dans le *Compte rendu de l'administration du Conseil d'Etat du canton de Fribourg, année 1896*, Fribourg, Imprimerie catholique suisse, 1897.

⁴ Archives de l'Etat de Fribourg, *Reg. Bapt. Frib.*, V, p. 49. Henri Fuchs, dit aussi Vulpus, était le fils du notaire Fuchs et de Barbe Garmiswil, son épouse. Elève du Collège des Jésuites de Fribourg dès 1631, du Collège Helvétique de Milan dès 1638 ; il fut expulsé de Milan en 1646, devint, la même année, curé de Cormondes ; puis chanoine de Saint-Nicolas dès 1649, doyen du Chapitre dès 1658, vicaire général du diocèse dès 1658, puis commissaire apostolique de l'Evêché de Lausanne. Il mourut à Fribourg, le 24 janvier 1689. Voir sur lui : a) P. MARTIN SCHMITT, *Mémoires historiques sur le diocèse de Lausanne*, Fribourg, 1859, II^{me} vol., p. 443 et seq. ; b) P. APOLLINAIRE DELLION, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, Fribourg, 1888, VI^{me} vol., p. 338-339 ; c) [GUSTAVE BRASEY], *Le Chapitre de l'insigne et exempte collégiale de Saint-Nicolas*, Fribourg, 1912, p. 164.

13 mai 1624, remplissait les conditions d'âge requises. Il lui attribua dès lors, sans autre forme de procès, la chronique anonyme. « L'écriture du manuscrit, disait-il, n'est pas celle du chanoine Fuchs, mais n'est-il pas possible qu'il ait recouru aux offices d'un copiste, qui aurait été le jeune chanoine Jacques Raemy, ce qui expliquerait que le manuscrit se soit trouvé dans les archives de cette famille ? » M. Schneuwly admettait cette hypothèse parce que « le manuscrit, ajoutait-il, présente un détail curieux : un passage, vers la fin¹, où est consigné l'éloge du chanoine Fuchs lui-même, a été oblitéré avec de minutieuses précautions pour le rendre illisible. Ne serait-ce pas le copiste qui, de son chef, aurait exprimé là sa vénération pour l'éminent personnage, apologie dont la modestie du chanoine Fuchs se serait effarouchée et dont il aurait exigé la suppression. »

Avant de révéler sa découverte au public, l'archiviste Schneuwly fit part du résultat de ses recherches au professeur Albert Büchi, qui travaillait alors à ses *Chroniken und Chronisten von Freiburg im Uechtland*. L'historien fribourgeois parut admettre l'hypothèse de l'archiviste, la mentionna dans son chapitre sur la chronique de 1687, mais en laissa la responsabilité à son auteur².

Le 2 mars 1905, dans une séance de la Société d'histoire du canton de Fribourg, Joseph Schneuwly expliqua longuement les procédés qu'il avait employés pour attribuer à Fuchs la paternité de la chronique anonyme³. Les historiens devinrent sceptiques. L'hypothèse de Schneuwly reposait sur deux propositions difficiles à défendre. La prédilection du chroniqueur pour les questions religieuses et notamment pour l'histoire de l'église de Saint-Nicolas exigeait, selon Schneuwly, que l'auteur fût un membre du clergé de l'antique collégiale. L'histoire religieuse du pays a une place plus large, dans la chronique de 1687, que l'histoire politique. Cette constatation de Schneuwly, qu'avait déjà faite Héliodore de Raemy, est rigoureusement exacte. Mais rien, dans les détails donnés par le chroniqueur, ne postule nécessairement en faveur d'un auteur ecclésiastique. La description des fêtes reli-

¹ p. 73 du mns. Raemy aux Archives de l'Etat de Fribourg.

² ALBERT BÜCHI, *Die Chroniken und Chronisten von Freiburg im Uechtland*, Jahrbuch für schweizerische Geschichte XXX, p. 296-298.

³ Voir le résumé du travail de Schneuwly dans le procès-verbal de la séance de la Société d'histoire du canton de Fribourg, du 2 mars 1905 (*Arch. Soc. Hist. Frib.*, IX, p. 230-231). L'exposé de Schneuwly n'a jamais été publié *in extenso* et son travail manuscrit ne se trouve pas dans les papiers Schneuwly, conservés aux Archives de l'Etat de Fribourg.

gieuses en usage à Fribourg, l'énumération des objets précieux qui composent le trésor de l'église de Saint-Nicolas, les courtes notices historiques sur les couvents du canton peuvent être l'œuvre d'un écrivain laïque aussi bien que d'un théologien. Le nombre des travaux d'histoire religieuse dus à des auteurs profanes est trop considérable pour qu'il ait été difficile de réfuter, par des exemples, cette première proposition de Schneuwly.

Pour découvrir l'historien fribourgeois, âgé de 64 ans, qui écrivait en 1687, l'archiviste Schneuwly avait dépouillé le registre des baptêmes de Fribourg de 1623 et de 1624. Ce procédé éliminait sans examen les citoyens de 64 ans qui vivaient à Fribourg en 1687, mais qui n'y étaient pas nés. Or, si l'on est forcé de reconnaître, avec Schneuwly, que l'auteur de la chronique doit être un Fribourgeois, il ne s'ensuit pas nécessairement que celui-ci ait été baptisé à l'église de Saint-Nicolas ; il pouvait être né dans une autre localité et avoir simplement habité Fribourg pendant une partie de sa vie.

Bien que l'hypothèse de Schneuwly parût chancelante, personne ne chercha à réfuter les arguments qu'il avait apportés. L'affaire Fuchs en resta là. Schneuwly n'essaya pas de fortifier sa thèse, ni de reconstruire sa démonstration sur des données plus sûres. Et, pourtant, l'étude des documents de 1687 qui se trouvaient à sa disposition et un examen plus serré du manuscrit qu'avaient acquis les Archives de l'Etat de Fribourg lui auraient permis de transformer son hypothèse en une certitude. Car le *Friburgum Helvetiorum*, publié par Héliodore de Raemy, est, sans doute possible, l'œuvre du chanoine Henri Fuchs. En voici la preuve :

En 1684, le docte doyen de Frauenfeld, Jean Caspar Lang¹ préparait son *Historisch theologischer Grundriss*, cette œuvre catholique qui devait être le pendant et la réfutation de l'*Historia ecclesiastica* du professeur zurichois Hottinger. Comme il ne possédait pas les matériaux nécessaires pour écrire l'histoire de Fribourg, cette citadelle de la foi catholique, il s'adressa au Gouvernement de notre canton et il demanda qu'on lui envoyât un précis historique de nos institutions civiles et religieuses.² La lettre du doyen Lang fut lue à la séance

¹ Voir A. BÜCHI, *Zur Biographie Caspar Langs*, dans *Revue Hist. Eccl. Suisse*, 1914, p. 45, et l'article de W. J. MEYER sur la famille Lang, de Zoug, dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, publié par Attinger, IV, p. 447-448, qui donnent toute la bibliographie concernant Jean-Caspar Lang.

² Voir dans la *Revue Hist. Eccl. Suisse*, 1914, p. 227, la mention d'une demande analogue de Lang adressée au clergé uranais.

du Petit Conseil de Fribourg du 10 novembre 1684. Les magistrats chargèrent immédiatement leur chancelier Nicolas von der Weid et le doyen du Chapitre Henri Fuchs de rechercher les documents anciens qui pouvaient intéresser Lang et de les lui expédier à titre de prêt.¹ Ce procédé, qui aurait nécessité l'envoi à Frauenfeld de nombreux manuscrits appartenant au Gouvernement ou aux corporations religieuses, ne fut pas appliqué. Le Chancelier d'Etat remit à Fuchs les documents officiels et les chroniques qu'il avait trouvés aux Archives de l'Etat ; le Doyen de Saint-Nicolas se chargea de compulsor ces collections et de rédiger, à l'usage de Lang, une étude historique sur Fribourg.

Trois ans plus tard, le 18 novembre 1687, Fuchs présentait le résultat de ses recherches au Petit Conseil.² Celui-ci confia à une commission de huit membres le soin d'examiner le précis avant de l'envoyer à Frauenfeld. Les délégués trouvèrent que le doyen Fuchs en avait trop dit. Il parut dangereux au Gouvernement fribourgeois de livrer à des mains étrangères une histoire si détaillée du pays. Le 27 novembre 1687, le Petit Conseil proposait au doyen Fuchs d'extraire la substance de son travail et de borner son récit à la fondation et à l'extension de la ville, à l'érection des couvents et du Chapitre, à l'énumération des objets du trésor de l'église de Saint-Nicolas et aux efforts faits par les autorités pour conserver la foi catholique. Ce résumé devait être soumis à nouveau à la commission.³ Nous ne savons pas si le doyen Fuchs consentit à mutiler son œuvre. Seul, l'examen des

¹ Archives de l'Etat de Fribourg, *Manual*, N° 235, p. 410.

« Der ehrwürdige H. Lang, Decan zu Frauwenfeldt, bittet ihme die antiquiteten der geistlichen unndt weltlichen sachen zu verschaffen. H. Stattschryber nemme die müehewaltung sambt dem H. Dechet unndt werdend ihme die antiquiteten, so in handen der particularen, zu dem endt yngelifferet, die er ihnen alsdan widerumb zuzustellen wüssen wirdt... »

² Archives de l'Etat de Fribourg, *Manual*, N° 238, p. 340 : « Fryburgische geistliche und weldtliche antiquiteten unndt sonderbahre merkhwürdige verzeichnen, darüber der wohlwürdige Herr Techet Fuchs us oberkheitlichem ansinnen uff ihme durch Herrn Stattschrybern gegebne memorialen und vertrauwten cantzelyschen gwarsammen einen usfürlichen summarischen uffsatz disses standts halber gethan ; selbiger soll ersehen und erdauret werden durch H. Statthaltern, H. Altseckhelmeister Castella, J^r Reif, H. Prosper Python, H. Seckhelmeister Saler, H. Vonderweit, H. Vennern Zollet und H. Stattschrybern, mit dem anhang und in der intention dass wohltermelter Herr Dechet seiner disorthigen müehewaltung consideriert und bedenkt werden wird ; und werdend wohltermelte Herren ihres guttacht und befinden disses uffsatzes halber widerbringen ».

³ *Ibidem*, *Manual*, N° 238, p. 356-357.

papiers ayant appartenu à Jean-Caspar Lang permettrait d'élucider ce petit problème d'histoire.

Le travail de Fuchs partit peu de temps après pour Frauenfeld et, le 22 décembre déjà, Lang remerciait le Gouvernement de Fribourg des renseignements qui lui avaient été fournis. Le conseiller Prosper Python et le chancelier von der Weid furent chargés, le 8 janvier 1688, de transmettre ces remerciements à l'auteur et d'annoncer à Fuchs que son labeur serait récompensé par un cadeau de l'Etat.¹

La lecture du Manual du Conseil de l'année 1687 aurait donc donné à Schneuwly la possibilité de justifier son hypothèse et de prouver que, s'il avait méconnu les règles de la critique historique, une heureuse étoile l'avait cependant conduit à un résultat exact.

Schneuwly avait constaté que l'écriture de son manuscrit anonyme n'était pas celle du Doyen. Mais, s'il avait examiné d'un peu près les pages 10, 16, 18, 20 et d'autres encore, il y aurait découvert des corrections et des adjonctions qui sont de la main de Fuchs lui-même. Son écriture, qu'on peut étudier dans les Manuaux du Chapitre de Saint-Nicolas dont il fut longtemps le secrétaire, est très caractéristique : les mots *deduxerunt et* (p. 10) ; *annuente parlamentaria et omnium requisitarum curiarum potestate* (p. 16) ; *non longe* (p. 18) ; *ulla et duntaxat* (p. 20), par exemple, ont été écrits par le Doyen, quand il relut son manuscrit copié par une main étrangère. Cette seconde constatation, très simple aussi, a été négligée par l'archiviste Schneuwly.

L'*Historisch-theologischer Grundriss* parut, en 1692, à Einsiedeln.² Fuchs et Lang n'en virent pas la publication. Le Doyen de Fribourg était mort en 1689 et le Doyen de Frauenfeld, en 1691. L'œuvre de Lang fut présentée au Gouvernement de Fribourg par le Père Pierre Kaelin, le directeur de l'imprimerie bénédictine de Notre-Dame des Ermites³. Le Petit Conseil offrit les deux tomes in-folio de Lang à la bibliothèque du Collège des Jésuites. Cet exemplaire, qui porte, sur le feuillet de garde, l'inscription : *Ex dono illustrissimae Reipublicae Friburgensis*, est aujourd'hui la propriété de la Bibliothèque cantonale

¹ Ibidem, *Manual*, N° 239, p. 2.

² *Historisch-theologischer Grundriss der alt- und jeweiligen christlichen Welt bey Abbildung der alten und heutigen christlich-catholischen Helvetia und sonderbahr des alten christlichen Zurich's... verfasset... durch weyland... Casparum Lang... Getruckt zu Einsidlen... anno 1692.*

³ Archives de l'Etat de Fribourg, *Documents divers*, 1670-1700 : Lettre du P. Kaelin du 14 avril 1692 ; *Manual*, N° 243, p. 228.

et universitaire. Les historiens fribourgeois de ces quatre-vingts dernières années, qui connaissent tous à fond l'œuvre de Fuchs, n'ont pas dû user fréquemment du *Grundriss* de Lang ; car, s'ils avaient parcouru le chapitre dixième du second livre, tome I^{er} ¹, ils auraient éprouvé une impression de déjà lu qui les aurait amenés à découvrir sa parenté avec la *Chronique fribourgeoise du XVII^{me} siècle* : des paragraphes entiers de Lang ne sont que la traduction allemande du texte de Fuchs, car l'auteur thurgovien a suivi de très près son collègue fribourgeois.

La concordance des deux travaux et le bilan des petites fautes du traducteur allemand seraient faciles à dresser : ce sera la tâche du futur biographe de Caspar Lang, qui ne manquera pas de trouver, dans les papiers personnels de ce dernier, le manuscrit fribourgeois dû à Fuchs. Il me suffit d'avoir établi que le *Friburgum Helvetiorum* publié par Héliodore de Raemy est bien l'œuvre d'Henri Fuchs et que ce travail du Doyen de Fribourg n'était qu'une contribution au *Grundriss* de Caspar Lang. Ce deuxième fait permettra aux historio-graphes de juger l'œuvre de Fuchs d'une façon plus équitable. On lui a reproché son caractère compilatoire et une disproportion entre l'histoire politique et l'histoire religieuse de Fribourg. Ces défauts s'expliquent quand on connaît le but proposé à Fuchs : il ne s'agissait pas, pour lui, d'écrire une chronique fribourgeoise, mais simplement de fournir des matériaux à l'auteur d'une histoire ecclésiastique de la Suisse.

¹ LANG, *Historisch-theologischer Grundriss*, I, p. 963-982.

